

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 22 MARS 2021

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27
NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 24

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 3

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 1

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 2

Le 22 Mars 2021 à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le 1^{er} Vice-Président Monsieur Jean-Claude FRAISSARD, s'est réuni à la salle de réunion de l'École de Musique de Haute-Tarentaise à Bourg-Saint-Maurice, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice

Guillaume DESRUES, Laurence REGNIER, Laurent CHELLE, Gérard VERNAY, Françoise BESNARD, Cécile MULOT, Nicolas MORIN, Morgan LE LANN, Frédéric BATAILLE, Cécile UTILE-GRAND

Les Chapelles

Paul PELLECUER

Montvalezan

Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Sééz

Lionel ARPIN, Joëlle CAMPERS, Mathieu LECLERCQ,

Sainte-Foy-Tarentaise

Yannick AMET

Tignes

Serge REVIAL, Capucine FAVRE, Franck MALESCOUR

Val d'Isère

Patrick MARTIN, Gérard MATTIS, Véronique PESENTI-GROS

Villaroger

Alain EMPRIN

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Laurence FONTAINE (Pouvoir à Serge REVIAL)

EXCUSÉS

Éric JACQUEMOUD

Daniel EUSTACHE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Jean-Claude FRAISSARD

2021-45 CONVENTION DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE PRODUCTION DU DIRECT TÉLÉVISÉ DE L'ÉTAPE DU TOUR DE L'AVENIR 2021

Le Tour de l'Avenir est une compétition cycliste destinée au moins de 23 ans qui constitue la finale de la Coupe des Nations.

Créé en 1961 par Jacques Marchand, rédacteur en chef du journal L'Équipe, afin de révéler les espoirs du cyclisme, le Tour de l'Avenir est devenu une épreuve de référence, soutenue par Amaury Sport Organisation.

Depuis 2012, l'organisation opérationnelle du Tour de l'Avenir est confiée à l'association Alpes Vélo dont l'objet est la promotion du vélo et l'organisation d'activités de cyclisme pour tous.

À ce titre, Alpes Vélo est responsable de la création du parcours de l'épreuve et des relations avec les collectivités locales et villes d'étapes.

Un partenariat a été mis en place depuis 2015 pour accueillir chaque année cette course sur le territoire.

La Communauté de Communes de Haute - Tarentaise (CCHT) souhaite aussi s'associer à Alpes Vélo pour contribuer à la production télévisée de la dernière étape du Tour de l'Avenir, dimanche 22 août 2021.

Cette étape sera retransmise en direct sur les chaînes télévisées Eurosport France et Eurosport International.

Une participation financière de 30 000 € est nécessaire pour couvrir une partie des frais de production de télévision de l'épreuve.

La Communauté de Communes de Haute - Tarentaise souhaite participer à hauteur de 15 000€ (déjà versés en 2020), le reste étant réparti entre les communes membres.

- Séz : 3 000 €
- BSM – Les Arcs : 2 000 €
- Montvalezan – La Rosière : 2 000 €
- Sainte Foy Tarentaise : 2 000 €
- Villaroger : 2 000 €
- Tignes : 2 000 €
- Val d'Isère : 2 000 €

La convention de participation fixe les conditions de collaboration entre la Communauté de Communes de Haute -Tarentaise et Alpes Vélo.

Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation Tourisme Haute-Tarentaise réuni le 08 Mars 2021 ;

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire réuni le du 10 mars 2021,

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention de partenariat avec Alpes Vélo ;
- **AUTORISE** le Président à signer la convention annexée à la présente délibération ainsi que tous les documents s'y rapportant.

AINSI FAIT ET DÉLIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Yannick AMET**





Envoyé en préfecture le 26/03/2021

Reçu en préfecture le 26/03/2021

Affiché le 26/03/2021

ID : 073-247300254-20210322-2021_45-DE

Berger
Levrault



CONVENTION DE PARTENARIAT 2021

Entre

L'ASSOCIATION ALPES VÉLO

16 rue Bernard Moutardier - 74500 ÉVIAN-LES-BAINS

Et

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HAUTE-TARENTEISE

8 rue Saint Pierre - 73700 SÉEZ

PRÉALABLE

L'ASSOCIATION ALPES VÉLO, sous convention avec Amaury Sport Organisation, ci-après dénommée « L'ORGANISATEUR » détient les droits d'organisation du Tour de l'Avenir au calendrier de l'Union Cycliste Internationale. ALPES VELO est en charge de l'organisation sportive de cet événement.

La 57^{ème} édition du TOUR DE L'AVENIR se déroulera du 13 au 22 août 2021.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HAUTE-TARENTEISE a souhaité s'associer à ALPES VÉLO pour contribuer à la production télévisée de la 9^{ème} et dernière étape du Tour de l'Avenir, dimanche 22 août 2021. Cette étape se déroulera entre La Toussuire et Séez / Col du Petit Saint-Bernard. Elle sera retransmise en direct sur Eurosport France et International.

Ledit partenariat se traduit de la façon suivante :

APPORT DE ALPES VÉLO

- Production du signal international de 90 minutes, en direct,
- Incluant tous les moyens de production (car régie HD, car de réception HF, moyens aériens : avion relais BN2, hélicoptère et Cinéflex, 2 motos image).

APPORT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HAUTE TARENTEISE ET DES COMMUNES ASSOCIEES

- **Participation financière de 30.000 €** (non assujetti à TVA) servant à couvrir une partie des frais de production TV de l'épreuve.
- **Répartition de l'apport des collectivités :**
 - CC Haute-Tarentaise : 15.000€
 - Séez : 3.000 €
 - Bourg-Saint-Maurice : 2.000 €
 - Villaroger : 2.000 €
 - Montvalezan : 2.000 €
 - Sainte-Foy-Tarentaise : 2.000 €
 - Tignes : 2.000 €
 - Val d'Isère : 2.000 €

Envoyé en préfecture le 26/03/2021

Reçu en préfecture le 26/03/2021

Affiché le 26/03/2021

ID : 073-247300254-20210322-2021_45-DE



À Séz, le

Pour Alpes Vélo,
Le Président,
Pierre SALVIT

Pour la CCHT,
Le Président,
Yannick AMET